



TE ME UM

Terres et Mers UltraMarines

Accompagner et soutenir les professionnels de la nature en outre-mer



Un programme unique en son genre

En outre-mer plus qu'ailleurs, l'union fait la force : quatorze organismes (voir au dos) ont décidé d'unir leurs efforts et moyens pour accompagner les professionnels de la gestion des espaces naturels in situ à travers le programme Terre Mer Ultra Marines (Te Me Um).

Unique en son genre, leur initiative est largement soutenue par le ministère en charge de l'Écologie, en application de la feuille de route 2013.

■ L'outre-mer abrite 80% de la biodiversité française !

A seul titre d'exemple, on trouve en outre-mer 26 fois plus de plantes et 60 fois plus d'oiseaux endémiques qu'en métropole. Neuf écorégions y sont classées prioritaires pour l'action par le WWF.

La valeur et la qualité de ce patrimoine confère à la France une responsabilité majeure à l'échelle mondiale.

700 professionnels mobilisés...

Plus de 150 espaces naturels protégés ont pu être créés au fil du temps par l'État, les collectivités et les acteurs locaux. Concrètement, sur le terrain, plus de 700 professionnels s'engagent tous les jours pour préserver cette richesse hors du commun. Ils doivent s'adapter à des conditions spécifiques : comprendre et respecter les communautés locales, tenir compte de l'éloignement de certains centres de décision, accéder à la formation et à l'information, adapter les plans de gestion, gérer des activités à fort impact : braconnage, orpaillage illégal.



■ Un ancrage local indispensable

A côté des actions transversales de Te Me Um qui accompagnent les gestionnaires des territoires dans une dynamique globale et solidaire, les projets locaux sont encouragés et soutenus grâce à l'implication des collectivités locales et à l'engagement des acteurs locaux. On citera en exemple les partenariats conclus avec les Centres Nationaux de la Fonction Publique Territoriale de Mayotte et de Guyane ou avec le Conseil Régional de Guyane.

■ Une structure animatrice reconnue

Le GIP Aten, opérateur de l'État et qui regroupe la plupart des réseaux concernés, a été choisi par le ministère en charge de l'Écologie et les 15 partenaires pour animer ce programme.

www.espaces-naturels.fr

Les bénéficiaires du programme Te Me Um sont les gestionnaires et partenaires de la gestion des espaces naturels outre-mer.

<http://temeum.espaces-naturels.fr>

vos référents locaux



- Guyane**
Monica Razafimahatratra (CEN Guyane)
cen.guyane@gmail.com
- Guadeloupe, St Barthélemy, St Martin**
Marc Gayot (ONF Guadeloupe)
marc.gayot@onf.fr
- Martinique**
Nicolas Boulard
n.boulard@conservatoire-du-littoral.fr
- Mayotte**
voir site web
- Nouvelle-Calédonie**
Nathalie Baillon (CEN Nouvelle-Calédonie)
dircen@cen.nc
- Polynésie française**
Magali Verducci (Heremoana Consulting)
heremoanac@mail.pf
- Réunion**
voir site web
- Saint Pierre et Miquelon**
Marjorie Jouglet
m.jouglet@conservatoire-du-littoral.fr
- Terres australes et antarctiques françaises**
Cédric Marteau (TAAF)
cedric.marteau@taaf.fr

Coordination : Aten
Contact : Laure Vincent - laure.vincent@aten.espaces-naturels.fr - Tél : 04 67 04 30 19 / 30 30



Réalisation : Aten Janvier 2015 - Crédits photos : J. Devillechabrolle AGEP, Nathalie Hecker, Réserve naturelle de l'Amana PNRG, Piéric Urvoy, Yannick Turbe - Conception graphique : Jessica Deschamps Librecom - Imprimerie IMP/ACT Impression 200 exemplaires

La professionnalisation comme ambition

Le programme Te Me Um est structuré en quatre grands axes de travail :

- Le renforcement des compétences locales ;
- L'accompagnement dans la recherche et la diversification des financements ;
- L'appui à l'intégration territoriale et à la reconnaissance de la valeur socio-économique des espaces naturels ;
- La coopération inter-régionale.

Il permet de conduire des actions de formation, de compagnonnage, d'appui juridique et de veille, de développement et de diffusion de méthodes de gestion, d'échanges, de communication et d'organisation d'événements locaux ou regroupant l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels d'outre-mer et les acteurs associés.



Une démarche innovante d'évaluation de l'empreinte carbone, amenée à faire école

Le nombre de déplacements générés est l'une des particularités du travail en outre-mer. Les responsables du programme ont spontanément voulu s'inscrire dans une démarche de développement durable. Chaque action est mesurée du point de vue de son empreinte carbone. Le principe est de compenser les émissions de CO2 qui n'ont pas pu être évitées.



A titre d'exemple de réalisations concrètes, on peut citer (se rapporter également au calendrier) :

- Une formation en botanique sur les cahiers d'habitats réalisée en Mai 2013 à la Réunion, elle a regroupé 16 stagiaires de différents réseaux (gardes du littoral, agents de parc national et de réserves naturelles). Ils sont à présent en mesure de reconnaître les principales espèces endémiques protégées et indigènes de l'île.
- Le compagnonnage inter-outre-mer a déjà permis à plus de 20 agents de renforcer leurs compétences par des échanges techniques en binôme.
- Trois journées d'échange technique sur le tourisme durable dans les AMP de la Caraïbe en 2013 ont permis à 14 agents de 6 îles différentes d'échanger et de mutualiser leurs pratiques, de rencontrer des professionnels du tourisme et d'engager une stratégie sur leurs sites.

Te Me Um s'inscrit dans le temps

2009

Des projets locaux ont été développés en priorité sur l'ensemble des territoires outre-mer avec un focus sur la Guyane. L'objectif était que l'ensemble des réseaux bénéficie du programme :

- 12 projets ont été portés par les partenaires du comité de pilotage dont 5 formations,
- plus de 150 personnes dont 80 stagiaires ont bénéficié de ces projets sur les 700 personnes ciblées,
- 8 800 visites ont été comptabilisées sur le site internet.

2012-2013

- 10 formations locales/an (police de la nature, écologie, connaissance des acteurs locaux, animation...), procurant les mêmes services en qualité et quantité que ceux de métropole,
- poursuite du compagnonnage et de la veille juridique,
- 30 bourses de financement (seul procédé existant),
- un réseau de référents locaux renforcé (10 pers),
- un site internet refondu.



2010-2011

Des projets locaux et transversaux ont été développés dans le même esprit de cohérence qu'en 2009 :

- 7 formations locales,
- poursuite du compagnonnage,
- veille juridique outre-mer, <http://temeum.espaces-naturels.fr/juridique>
- édition d'un guide sur les financements coordonné par le comité français de l'UICN,
- bourse de financement à destination des gestionnaires,
- réalisation d'un dossier outre-mer dans la revue « Espaces naturels ».



2011

A l'occasion de l'année des outre-mer français, le développement de projets locaux et transversaux s'est poursuivi. Les liens avec les gestionnaires des autres collectivités d'outre-mer européennes ainsi qu'avec les pays transfrontaliers ont été renforcés.

Demandes, concertation, actions

Des gestionnaires acteurs du programme

Les besoins propres des gestionnaires et acteurs associés en terme de formation, d'organisation d'événements ou de projets sont relayés par les représentants de leurs réseaux et/ou les référents locaux au comité de pilotage.

L'appel à projets Te Me Um (1 à 2 appels/an) joue un rôle de soutien direct aux actions des gestionnaires et acteurs associés.

Une mise en œuvre collective

Un comité de pilotage conduit le programme dans sa globalité. Constitué de 15 réseaux partenaires, il a notamment pour objectif de participer à l'identification et à la sélection des projets à réaliser dans le cadre de Te Me Um. Ses réunions ont lieu trois fois par an.

Ce sont les partenaires de Te Me Um qui assurent la réalisation des projets.



Référent local : un rôle clé

La réalisation des projets et les échanges sont dynamisés par la mise en place de référents locaux, correspondants du secrétariat de Te Me Um et des gestionnaires sur place. Les référents locaux :

- animent le réseau local des acteurs de la protection de la nature,
- soutiennent le montage et le dépôt de dossiers de financement (dont les fiches d'opportunité de l'appel à projets),
- prennent part à l'organisation technique et logistique des projets locaux de Te Me Um.

Gestionnaires	Période	Point de contact	Traitement de la demande	Actions
Expriment leurs besoins en formations / projets pour l'année N+1	De mars à mai année N	Référent local et tête de réseau	COFIL octobre / novembre	Programmation
S'inscrivent aux projets (formations / événements)	Date limite : deux mois avant la formation / événement	Référent local et tête de réseau	Validation par le porteur de projet / membre du COFIL	
Proposent des micro-projets dans le cadre de la bourse	Date limite : septembre	Référent local et tête de réseau	Décision en COFIL : octobre	Convention de financement si projet accepté
Demandent un soutien technique, notamment une veille juridique et des réponses aux cas pratiques juridiques	Une lettre d'information juridique tous les trois mois - appui toute l'année	Référent local et tête de réseau	Chargée de mission juridique Aten + Réseaux des juristes	Appui ponctuel et lettre d'information juridique
Accèdent aux outils développés dans le cadre de Te Me Um	Toute l'année	Référent local et tête de réseau	Retour d'expérience site web	